

OBJET : ASSAINISSEMENT RUE RONTAUNAY ET RUE DES MESSAGERIES MARITIMES

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Souhaitant raccorder au réseau public d'assainissement, les annexes du Secrétariat Général dans la rue Rontaunay et dans la rue des Messageries Maritimes, Monsieur le Préfet sollicite de la Commune l'établissement sous ces voies d'un égout dont le projet étudié par la S.E.C.M.O. a été évalué à 314 000 F.

Le financement pourrait être assuré par le Département ou l'Etat à hauteur de 70 % conformément au schéma suivant :

- Département.....	194 000 F
- Etat FIDOM 20 % du montant restant.....	24 000 F
- Commune (emprunt C.D.C.).....	96 000 F
	<hr/>
	314 000 F

Compte tenu de l'intérêt que représente cet ouvrage pour l'assainissement du secteur et de la participation exceptionnelle du Département, je vous demande :

- d'approuver ce projet,
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer le marché avec l'entreprise qui aura présenté l'offre la plus avantageuse,
- de m'autoriser à solliciter de Monsieur le Préfet, les subvention correspondantes

Je mets la question aux voix.

(Les Commissions sont favorables)

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

UC - St Denis le 29 Janvier 1982  
P/le Préfet  
Le Secrétaire Général  
Signé : R. d'Arès Cullier  
Pour Copie Certifiée Conforme  
P/le Préfet  
Le Chef de Bureau délégué  
Signé : Jacques Larcoste